

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

SOMMAIRE

I - FAITS SIGNIFICATIFS ET GENERALITES	3/19
II - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION	6/19
III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	10/19
IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15/19
V - AUTRES INFORMATIONS	18/19
VI - TABLEAU DE FINANCEMENT	19/19

I - FAITS SIGNIFICATIFS ET GENERALITES

1.1. PASSAGE AUX NORMES IFRS

N'ayant pas l'obligation de publier les états financiers de cet exercice en normes IFRS, la société a continué de les présenter en normes françaises comme pour l'exercice précédent.

Néanmoins, le CA diminué des frais directs des opérateurs et des reversements effectués aux clients (appelé CA « pertinent »), qui correspond plus à l'approche économique de nos activités, est détaillé au point 4.1 « Chiffre d'affaires ».

1.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

Transmission Universelle de Patrimoine (T.U.P.) de CAFETEL

Cf renvoi « (2) » en Note 1.4.1 ci-après.

1.3. AUTRES INFORMATIONS

Restructuration 2005

. En conséquence de la décision de quitter les locaux au plus tard le 31/12/2006, il a été décidé de revoir à la baisse la durée résiduelle d'amortissement des aménagements et agencements correspondants au 31/12/2004.

Comme pour l'exercice précédent, l'incidence financière de cette réestimation sur les comptes 2006 est de 136 Keuros, comptabilisés en charge d'exploitation au poste « Dotations aux amortissements sur immobilisations » (Cf renvoi « (1) » en Note 2.4 et 4.6).

. Charges de personnel : Cf remarque à la note 4.4.

1.4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

1.4.1. Sociétés consolidées faisant partie du groupe

SOCIETES CONCERNEES (PAYS)	N° SIREN	Adresse du siège social	% d'intérêt et de contrôle		METHODES RETENUES
			2006	2005	
SA NEOCOM MULTIMEDIA (France)	337 744 403	37/41, rue Guibal 13003 MARSEILLE	100	100	Société Mère
SA CAFETEL (2) (France)	380 000 970	38, rue Virgile Marron 13005 MARSEILLE	100	100	Intégration globale
SARL AFRICANET (Sénégal)		Sacré Cœur Transit n° 8789 BP 21527 DAKAR	95	95	Intégration globale
SARL AVENUE MEDIA (1) (France)		3, rue de Teheran 75008 PARIS	34	34	Mise en équivalence
SARL NCM PUBLICITE (France)	394 998 817	14, rue Jules Vanzuppe 94200 IVRY SUR SEINE	100	100	Intégration globale
NEOCOM MULTIMEDIA LTD (Angleterre)		10 Perrins Lane Hampstead London NW3 1QY	100	100	Intégration globale
VALLUE ADDED NETWORK (Espagne)		Major, 115 SARRIA TER 17840 GIRONA	95	95	Intégration globale
CHATORAMA INC. (USA)		915 Brodway, Suite 1400 New York NY 10010	100	100	Intégration globale

(1) En l'absence de comptes annuels depuis 2001 de cette société qui est sans activité, elle a été maintenue dans les comptes à sa situation à cette date

(2) Cette société CAFETEL a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine (T.U.P) au 1^{er} juillet 2006 avec effet au 1^{er} janvier 2006. Cette fusion intervenant avec une société intégrée globalement a été analysée comme un reclassement interne d'actifs consolidés. En conséquence, le mali de confusion dégagé lors de cette opération a été annulé dans les comptes consolidés. Les capitaux propres du Groupe n'ont donc pas été affectés par ce transfert universel de patrimoine.

1.4.2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

SOCIETES	PAYS	DATE DE CLOTURE	% DE PART°	VALEUR DES TITRES (en K euros)		SITUATION NETTE (en K euros)	RESULTAT 2006 (en K euros)	MOTIF DE L'EXCLUSION
				BRUT	NET			
GAY SARL	France	31-déc	100	8	0	<34>	<3>	Non significatif (Sans activité)
MULTIPHONIX	France	31-déc	51	4	0	<10>	<4>	Non significatif (Sans activité)

1.4.3. Méthodes de consolidation retenues

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, dès lors que NEOCOM MULTIMEDIA exerce un contrôle exclusif ou de fait sur ces sociétés.

La mise en équivalence s'applique aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.4.4. Incidence de l'évolution du périmètre

Il n'y a pas eu de variation du périmètre au cours de cet exercice.

1.4.5. Date de clôture

L'ensemble des sociétés consolidées du groupe clôture ses comptes au 31 décembre.

1.4.6. Sociétés étrangères

Le bilan de la société AFRICANET, établi en francs CFA, a été converti selon les formes du P.C.G. et en euros, au taux fixe de 0,01/6,55957.

Il en est de même pour les filiale NEOCOM MULTIMEDIA LIMITED (GB) et CHATORAMA Inc. dont les comptes ont été convertis aux cours de clôture.

1.4.7. Retraitements comptables

Les retraitements effectués au niveau de chaque société sont conformes aux règles générales.

Les comptes et transactions réciproques ont été éliminés.

Les diminutions affectant le résultat consolidé et les capitaux propres consolidés sont les suivantes :

- dividendes
- titres de participation consolidés et déconsolidés
- opérations de restructurations internes

II - PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Le Groupe applique les règles françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés tels que définis dans les dispositions du règlement CRC 99-02.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Différence de première consolidation

En application des nouvelles dispositions du Règlement 99-02 du CRC, pour le traitement des acquisitions, la notion de juste valeur déterminée des sociétés acquises est définie par leur valeur d'utilité, sachant que si elle devenait inférieure à la valeur comptable elle serait dépréciée. Le Groupe considère comme base de valeur d'utilité la situation nette comptable diminuée des éléments de correction définis dans le cadre de ces nouvelles normes.

Le groupe détermine après cette appréciation, le niveau des écarts de première consolidation pour en évaluer leur possible affectation en écart d'évaluation et/ou en écart d'acquisition.

- Les **écarts d'évaluation** résultent des écarts de première consolidation identifiés et affectés en fonds de commerce. Ils sont inscrits à ce titre sous le poste « Fonds de commerce ». Ils ont fait l'objet d'un amortissement total au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
- Les **écarts d'acquisition** correspondent à la partie non affectée des écarts de première consolidation des sociétés antérieurement acquises. Lorsque l'écart d'acquisition dégagé lors d'une prise de participation est inférieur à 15 KE, celui-ci est immédiatement passé en résultat. Dans le cas contraire, il est amorti sur 5 ans.

2.2. Les fonds de commerce

Le fonds de commerce est constitué des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparée au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité.

Le Fonds commercial est amorti si son potentiel de services attendus s'amointrit avec le temps, l'usage ou les changements technologiques.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de trois ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.3. Les autres immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- des frais d'introduction en bourse (frais d'établissement),
- des frais de recherche et de développement,
- de logiciels acquis, et créés,
- de marques,
- ainsi que des droits audiovisuels.

- ❑ Les frais d'introduction en bourse, constitués principalement d'honoraires, sont amortis prorata temporis sur 3 ans.
- ❑ Les frais de recherche et de développement sont valorisés à leur coût de production. La valorisation comprend d'une part les travaux de conception sous-traités, et d'autre part les coûts directs de main d'œuvre affectés au projet, complétés par une quote-part de frais généraux.
Ils sont inscrits en immobilisation à la date de comptabilisation en charge, et sont amortis prorata temporis sur 3 ans.
- ❑ Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production. Ils sont amortis sur 1 à 10 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.
- ❑ Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées :

- Constructions	20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements (1)	8 à 10 ans
- Installations techniques, mat. et outillage.....	3 à 5 ans
- Matériel de transport.....	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier.....	3 à 10 ans

(1) Cf remarque au point 1.3.

2.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan et, dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.8. Opérations en devises

Elles sont converties dans un premier temps à un taux unique toute l'année au moment des transactions, et sont réévaluées en fonction du taux en vigueur à la date du bilan. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat.

2.9. Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.10. Impôts différés

La méthode utilisée pour la constatation des impositions différées est celle du report variable et de l'utilisation de la conception étendue. Les décalages temporaires d'imposition et les retraitements de consolidation donnent lieu à constatation d'impôts différés.

Les impôts différés sont calculés pour chaque société lorsqu'ils présentent un caractère significatif, et les éventuels déficits reportables ne sont pas activés.

Par ailleurs, aucun impôt différé passif n'a été constaté sur la différence entre les valeurs comptables et fiscales des fonds de commerce qui ont fait l'objet d'une réévaluation dans le cadre des opérations de fusion. Ces biens sont jugés nécessaires à l'exploitation et ne peuvent faire l'objet d'une cession isolée.

2.11. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice.

Le résultat net consolidé après dilution est calculé en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription existantes.

2.12. Engagements en matière de retraite

En raison de la moyenne d'âge peu élevée du personnel et de la faible ancienneté de celui-ci, il n'a pas été jugé utile de constater cet engagement, qui, par ailleurs, est jugé peu significatif.

2.13. Contrats de location financement et crédit baux

Les retraitements comptables n'ont pas été effectués en raison de leur montant non significatif.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

Toutes les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros.

3.1. Ecart d'acquisition

Valeur brut	31/12/2005	Variation Périmètre	Augmentations	Diminutions virements cessions	31/12/2006
Ecart d'acquisition sur Filiale CAFETEL	916				916
TOTAL	916				916

Amortissements, provisions	31/12/2005	Variation Périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Ecart d'acquisition sur Filiale CAFETEL (Amortissement sur 5 ans)	735		181		916
TOTAL	735		181		916

3.2. Immobilisations incorporelles

Valeur brut	31/12/2005	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements cessions	31/12/2006
Frais d'établissement et d'introduction en Bourse					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	2 204	-26	17	158	2 037
Fonds de commerce	15 547				15 547
Autres immo. Incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles					
TOTAL	17 751	-26	17	158	17 584

Amortissements, provisions	31/12/2005	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions	31/12/2006
Frais d'établissement et d'introduction en Bourse					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 658	-26	219	156	1 695
Fonds de commerce	15 125		110		15 235
Autres immo. Incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles					
TOTAL	16 783	-26	329	156	16 930

3.3. Immobilisations corporelles

Valeur brut	31/12/2005	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	Diminutions cessions	31/12/2006
Constructions, installations générales	24				5	19
Installations techniques, mat. et out. industriels	36					36
Autres immo. corporelles	1 659	27	9		11	1 684
Immo. en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	1 719	27	9		16	1 739

Amortissements, provisions	31/12/2005	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	Diminutions cessions	31/12/2006
Constructions, installations générales	20				3	17
Installations techniques, mat. et out. industriels	36					36
Autres immo. corporelles	1 207	26	331		11	1 553
Immo. en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	1 263	26	331		14	1 606

3.4. Immobilisations financières

	31/12/2005	Autres mouvements	Augmentations	Diminutions virements	Diminutions cessions	31/12/2006
Autres participations	12					12
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	432	-7	12		20	417
Provision pour dépréciation	-301		-10			-311
TOTAL	143	-7	2		20	118

3.5. Créances clients

	31/12/2006	31/12/2005
Clients douteux ou litigieux	129	235
Autres créances clients	2 642	2 711
Provision pour dépréciation	-114	-201
TOTAL NET	2 657	2 745

3.6. Autres créances et comptes de régularisation

	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes versés	8	1
Personnel et comptes rattachés	7	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0
Etat - Impôt sur les bénéfices	1 683	1 355
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	481	698
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	46	47
Etat - Divers	0	0
Groupe et associés	255	259
Débiteurs divers	721	521
Charges constatées d'avance	120	130
Charges à répartir		
Impôts différés actif		37
TOTAL BRUT	3 321	3 048
Provision dépréciation Groupe et associés	-251	-248
TOTAL NET	3 070	2 800

L'ensemble de ces créances (Cf. 3.5. et 3.6.) est exigible à moins d'un an, à l'exception de clients douteux ou litigieux pour 235 K€ et d'une partie de la créance d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 1 683 K€ dont 979 KE est à plus d'un an.

3.7. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

POSTES	31.12.2005	AFFECTATION			DIVIDENDES	AUTRES MVTs	31.12.2006
		VAR. DE CAPITAL	RESULTAT 2005	RESULTAT 2006			
Capital	1 272						1 272
Primes liées au capital	19 270						19 270
Réserves	-13 946		-1 012				-14 958
Résultat	-1 012		1 012	405			405
TOTAL	5 584			405			5 989

3.8. Provisions inscrites au bilan

POSTES	31.12.2005	AUT. MVTS	DOT.	REP.	31.12.2006
Provisions pour risques et charges					
Pour risques d'insolvabilité					
Pour litiges	109		59	8	160
Pour Impôt					
Pour charges	86		75	49	112
Impôt différé passif	53			53	
Mise en équivalence AVENUE MEDIA		75			75
TOTAL I	247	75	134	110	347
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	160		184		344
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation	11				11
Sur autres immobilisations financières	289		10		299
Sur comptes clients	201			87	114
Autres provisions pour dépréciation	274		45	23	296
TOTAL II	935		239	110	1064
TOTAL GENERAL	1 182	75	373	220	1 411
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation			157	144	
- financières				23	
- exceptionnelles			216		
- impôt différé				53	
			373	220	

Toutes les reprises de provisions ont été utilisées au cours de l'exercice.

3.9. Emprunts et dettes financières

	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts bancaires à moyen et long terme	0	33
Découverts bancaires	5	0
Groupe et associés	20	11
TOTAL	25	44

Les emprunts et dettes financières sont à moins d'un an.

3.10. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2006	31/12/2005
Avances et acomptes reçus		
Personnel et comptes rattachés	149	161
Sécurité sociale et autres organismes	222	319
Impôt sur les bénéficiaires	343	0
Taxe sur la valeur ajoutée	319	383
Autres impôts, taxes et assimilés	223	166
Dettes sur immo. et comptes rattachés		0
Autres dettes	1 539	1 589
Dette représentatives de titres empruntés	0	0
Produits constatés d'avance	0	1
TOTAL	2 794	2 619

L'ensemble de ces dettes est exigible à moins d'un an.

3.11. Plans de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire du 13 février 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice de certains salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société pour un nombre maximal de 151 658 actions. Le plan d'option de souscription a été mis en place en plusieurs fois pendant une durée de cinq ans suivant la date d'autorisation de l'Assemblée.

Au 31 décembre 2006, les caractéristiques des plans mis en place s'établissaient comme suit :

Date de mise en place	Prix de souscription	Date limite	Nombre d'options attribuées		
			de levée des options	abandonnées	exercées
13 février 2001	30.83 €	13 février 2008	22 040	17 540	0
15 mai 2002	8.59 €	15 mai 2009	25 000	17 400	0
27 avril 2004	4.07 €	27 avril 2011	28 275	13 500	0
22 mars 2005	5.66 €	22 mars 2012	29 125	13 925	0

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	2006	2005
Minitel	2 099	3 425
Audiotel (hors internet)	3 752	3 739
Kiosque Micro		415
Internet (autres)	3 450	3 759
Mobilité (sms, wap, etc)	598	968
Autres	34	41
TOTAL	9 933	12 347
Dont B to B	3 428	5 556
Dont B to C	6 505	6 791
Dont France	8 482	10 944
Dont Export	1 451	1 403
<i>Reversements effectués aux clients (charges)</i>	2 162	2 888
CA net après reversement ("CA Pertinent")	7 771	9 459

4.2. Autres produits d'exploitation

	2006	2005
Production immobilisée		
Subvention		
Reprise de provision	143	149
Transfert de charges	9	0
Redevances		
Autres (différences de règlement,...)	210	113
TOTAL	362	262

4.3. Achats consommés

	2006	2005
Reversements et frais connexes (ss-trait., codes, lignes etc)	3 942	5 013
Autres (EDF, fournitures, petits équipements,...)	80	84
TOTAL	4 022	5 097

4.4. Ventilation des charges de personnel

	2006	2005
Salaires	1 462	2 400
Charges sociales	641	990
TOTAL	2 103	3 390

NB : Les charges de personnel comprennent sur l'exercice des mesures de départ de personnel pour 42 K€ contre 246 K€ au cours de l'exercice précédent.

4.5. Ventilation des autres charges d'exploitation

	2006	2005
Locations et charges locatives	373	387
Entretien, maintenance	46	78
Assurances	15	10
Documentation générale	8	4
Personnel intérimaire et sous-traitance	99	67
Honoraires et commissions	299	188
Publicité	1 170	2 391
Missions, déplacements, transports	53	103
Téléphone, affranchissement, télétel, Internet	70	72
Services bancaires	36	215
Charges diverses (Redevances, pertes sur créances, etc...)	468	271
TOTAL	2 637	3 786

4.6. Dotations aux amortissements et provisions

	2006	2005
Dotations aux amortissements sur immobilisations (1)	478	579
Dotations aux provisions sur immobilisations	23	33
Dotations aux provisions sur actif circulant		52
Dotations aux provisions pour risques et charges	134	169
TOTAL	635	833

(1) Cf 1.3 et 2.4

4.7. Résultat financier

	2006	2005
Produits financiers	53	79
Intérêts comptes courants		
Escomptes obtenus	3	16
Gain de change	0	4
Gain sur OPCVM	50	31
Reprise de provisions		28
Charges financières	36	41
Intérêts comptes courants	0	6
Intérêts sur emprunts et BDPME	10	15
Perte de change	22	1
Perte sur OPCVM		
Dotations aux provisions	4	19
Résultat financier	17	38

4.8. Résultat exceptionnel

	2006	2005
Charges exceptionnelles	307	727
Amendes et pénalités		16
Redressements fiscaux	0	272
Impôts sur les sociétés	6	
Indemnités de litiges commerciaux	45	
Régularisations tiers	35	
Valeur nette comptable des éléments cédés	5	348
Dotations aux amortissements		
Dotation aux provisions	216	91
Produits exceptionnels	234	586
Produits cession éléments d'actif		301
Produits divers (litiges commerc. et cession nom de domaine)	80	
Régularisations diverses (fournisseurs, etc...)	154	0
Reprises de provisions		285
Résultat exceptionnel	-73	-141

4.9. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	2006	2005
Impôt exigible	36	11
Impôt différé		
Actif		0
Passif		0
Charge totale de l'exercice	36	11

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif moyen

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
	---	---	---
TOTAL	28	35	63
	---	---	---
<i>Rappel 2005</i>	49	36	85

5.2. Engagements hors bilan

Engagements financiers :

Néant

Autres :

Cf 2.12

VI - TABLEAU DE FINANCEMENT

	Exercices	
	2006	2005
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des entreprises intégrées	405	-1 012
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
Amortissements et provisions	880	704
Plus et moins values de cession	4	51
Variation des impôts différés	-17	0
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 272	-257
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation		
Variation du BFR lié à l'activité	-270	-564
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 002	-821
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	741
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		335
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	12	0
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	20	0
Incidences des variations de périmètre		0
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-18	-406
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		601
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital		
Réduction de capital		
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		0
Remboursements d'emprunts	30	44
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	-30	-645
Variation de trésorerie	954	-1 872
Trésorerie à l'ouverture	3 172	5 044
Trésorerie à la clôture	4 126	3 172